

**"Des champs pas d'Auchan !"
Mobilisation les 6, 7 et 8 décembre 2013
contre des projets immobiliers destructeurs
de la famille Mulliez (Auchan, Décathlon)**

L'opposition aux projets immobiliers des Mulliez s'organise en France

A Saint-Jean de Braye (45), Mont-Saint-Aignan (76), Gonesse (95) et Cavaillon (84), des citoyens éclairés et conscients des enjeux sociaux et écologiques organisent des luttes contre des projets immobiliers des enseignes de la famille Mulliez (Auchan, Oxlane / Décathlon) sur leur territoire.

Sous différentes formes, occupations, recours juridiques, campagnes d'information, organisation de rencontres, ces luttes revendiquent la création de lien social et d'engagements citoyens pour bâtir ensemble des alternatives écologiques et solidaires à un "développement" consumériste et destructeur de l'environnement. La convergence de ces luttes sur différents territoires s'organise depuis plusieurs mois par des échanges, des rencontres et la mise en place d'une coordination nationale. C'est dans ce contexte que la coordination appelle à des **jours nationales d'actions décentralisées les 6, 7 et 8 décembre 2013 contre Immochan, la foncière du groupe Auchan.**

L'accaparement de terres agricoles périurbaines par la grande distribution est une stratégie de spéculateur foncier et de rentier

Suivant une stratégie de spéculation foncière éprouvée, et avec le soutien plus ou moins ouvert mais toujours décisif des collectivités locales, la tactique des sociétés foncières de la famille Mulliez, comme Immochan chez Auchan, est toujours la même : acquisition de dizaines d'hectares de terres agricoles à bas prix (jusqu'à seulement 1 à 3 €/m² !) pour des équipements commerciaux qui arrachent les autorisations avec des promesses d'emploi mirifiques, puis revente ultérieure de tout ou partie des terrains avec de juteuses plus-values. En 2013, Immochan a cédé pour 900 M€ de centres commerciaux et de parc d'activités commerciales, et compte encore en céder pour 600 M€ dans les deux ans à venir !

En même temps, l'activité commerciale laisse peu à peu place à la rente immobilière tirée de la perception de loyers auprès de commerçants captifs et / ou d'honoraires de gestion des centres commerciaux, dont les hausses non encadrées conduisent certains à la faillite.

Ces implantations suivent la logique des Grands Projets Inutiles Imposés : bétonner des terres agricoles avec la complicité des pouvoirs publics et au seul profit de très grandes entreprises (voir l'exemple emblématique de Vinci à Notre-Dame-des-Landes).

Des projets immobiliers doublement destructeurs

D'une part, ces projets font peser de graves menaces sur l'agriculture périurbaine de proximité, seule à même de répondre aux enjeux alimentaires de l'après pétrole. Ils participent aussi à l'étalement urbain et gaspillent le bien commun et la ressource limitée qu'est le sol (les terres agricoles françaises disparaissent au rythme d'un département tous les sept ans). Minorant les impacts environnementaux, promettant des bâtiments plus verts que vert ou des compensations écologiques farfelues, ils bafouent les engagements écologiques des pouvoirs publics et même le droit européen.

D'autre part, la prolifération des grandes surfaces commerciales surestime les besoins de la société : la France compte le plus fort taux mondial d'hypermarchés par habitant. Le renforcement des grandes et moyennes surfaces (GMS) en périphérie se fait au détriment du commerce de centre-ville (un emploi créé en GMS en détruit deux dans le commerce de proximité). Alors que le pouvoir d'achat stagne, la bulle de l'immobilier commercial gonfle dangereusement !

Des champs, pas d'Auchan ! Rejoignez les luttes proches de chez vous, opposez vous à la destruction des terres agricoles et du petit commerce au profit de grands groupes commerciaux et financiers, aidez nous à bâtir des alternatives locales et écologiques à ces bétonnages imposés pour une agriculture proche de ses consommateurs, respectueuse de l'environnement et solidaire des paysans.

Communiqué de presse commun de l'Association pour la Protection de la Ferme des Bouillons de Mont-Saint-Aignan (76), de l'association « Collectif pour un Site Préservé entre Loire et Forêt » (SPLF45) de Saint-Jean de Braye (45), du Collectif Pour le Triangle de Gonesse (95) et du Collectif Voguette84 de Cavaillon (84).